Zeitschrift: Revue historique vaudoise
Herausgeber: Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
Band: 69 (1961)
Heft: 4

Vereinsnachrichten: Commission cantonale vaudoise des monuments historiques

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMISSION CANTONALE VAUDOISE DES MONUMENTS HISTORIQUES

RAPPORT DE L'ARCHÉOLOGUE CANTONAL

(1er juillet 1960 - 30 juin 1961)

Préambule

L'exercice qui vient de se terminer a été marqué par des travaux imprévus, longs et difficiles.

Tandis que la restauration de monuments historiques suivait son cours habituel, l'archéologie classique a exigé une très grande activité.

A Lausanne, les travaux relatifs à l'arrivée de l'autoroute à Vidy m'ont obligé à organiser deux importantes campagnes de fouilles. A Avenches, l'installation rapide d'industries a posé des problèmes très délicats à résoudre ; ils le furent grâce au concours précieux de M. le chef du troisième service du Département. M. Anken se révéla à cette occasion aussi excellent archéologue que fin diplomate. Et il fallait être l'un et l'autre !

Enfin, les exigences de certains spéculateurs immobiliers m'ont contraint à faire une stricte application de la loi sur la conservation des antiquités et des monuments historiques, pour qu'elle continue à avoir l'efficacité voulue par le législateur.

A. PRÉHISTOIRE ET ANTIQUITÉ

I. Travaux systématiques

Avenches. — L'association *Pro Aventico* a poursuivi son utile activité. M. Schwarz continue ses sondages destinés à connaître la topographie d'*Aventicum,* quand des travaux plus urgents ne l'en empêchent pas.

La muraille romaine se dégrade en plusieurs endroits. On prépare sa restauration.

Le développement subit de l'industrie, dans cette ville, a provoqué des remous. Nous avons été prévenus très tard des grandes usines qui allaient être construites dans la zone archéologique ; il a fallu improviser hâtivement de vastes chantiers de fouilles. La rareté de la main-d'œuvre archéologique a posé un problème, de même que l'absence de crédits. Au milieu de difficultés considérables et répétées, M. Anken, chef de service et président de la commission directrice des fouilles d'Avenches,

est parvenu à provoquer des fouilles qui ont permis d'intéressantes et de précieuses découvertes. Le Dr Schwarz s'en est activement occupé.

Des bruits manifestement tendancieux ont couru en Suisse, disant qu'on laissait procéder à une seconde destruction d'*Aventicum*. Il a fallu mettre un terme à cette campagne de dénigrement. *Pro Aventico* a organisé une conférence générale, sur place. Il en est résulté un engagement des autorités locales de faciliter la sauvegarde des antiquités aventiciennes se trouvant encore ensevelies dans le sol ; une commission a été chargée d'élaborer un projet de plan d'extension archéologique, une autre de recueillir des fonds pour les fouilles importantes à faire.

Lausanne. — A Vidy, deux campagnes de fouilles provoquées par la survenance de l'autoroute Genève-Lausanne ont été très riches en résultats. On a récolté des tessons de céramiques qui remplissent une centaine de cageots. Des objets de toute nature ont été mis au jour. Ils sont destinés au musée romain de Vidy. Trois jolies colonnes sont installées à proximité de ce musée.

Quant aux murs et fondations découverts, ils ont révélé que *Lousonna* était à l'époque romaine, à partir du milieu du Ier siècle jusqu'au milieu du IIIe, une très grande agglomération qui s'allongeait jusqu'à 700 m. à l'ouest du Flon.

L'autoroute passe presque exactement sur le tracé de la rue principale antique. Cette rue parallèle au rivage était bordée de trottoirs recouverts de portiques. Elle était coupée par le *forum*, situé approximativement entre la chapelle de la Maladière et le lac, *forum* qui était meublé de quelques petits temples.

Des places plus petites coupaient cette grande rue, de même qu'une série de ruelles perpendiculaires, dont quelques-unes étaient aussi bordées de portiques. La place du *forum* était encadrée d'un trottoir couvert.

Des entrepôts bordant le rivage paraissent avoir existé en grand nombre. Il y avait une distribution assez systématique des bâtiments : entrepôts, ateliers d'artisans, locaux d'habitation ; la grande rue était bordée de boutiques et de cabarets.

On se trouve donc en présence d'une agglomération très importante qui était insoupçonnée ; son caractère est purement commercial, sans monuments. Des fours de potier y ont été trouvés, ainsi que les vestiges d'une fonderie de bronze.

Si l'on rapproche cette découverte de l'existence, à Genève, d'un grand port romain, si l'on veut bien se souvenir qu'il y a vingt siècles on ne savait pas harnacher les chevaux pour tirer des chars lourds, on en arrive à admettre ceci : le gros ravitaillement exigé par l'armée du Rhin entre le Ier et le IIIe siècle après J.-C. était transporté par eau, sur le Rhône, de la Méditerranée à Seyssel, de Genève à Vidy et de

Vidy : Fouilles sous l'assise de l'autoroute

Dépôt de vaisselle

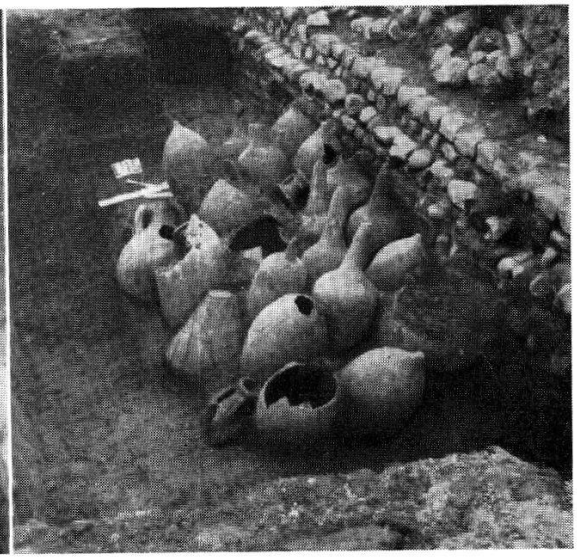

Cave d'amphores

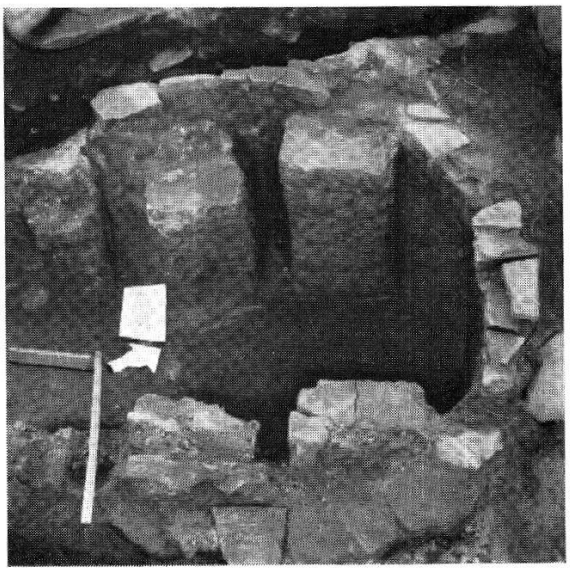

Four de potier

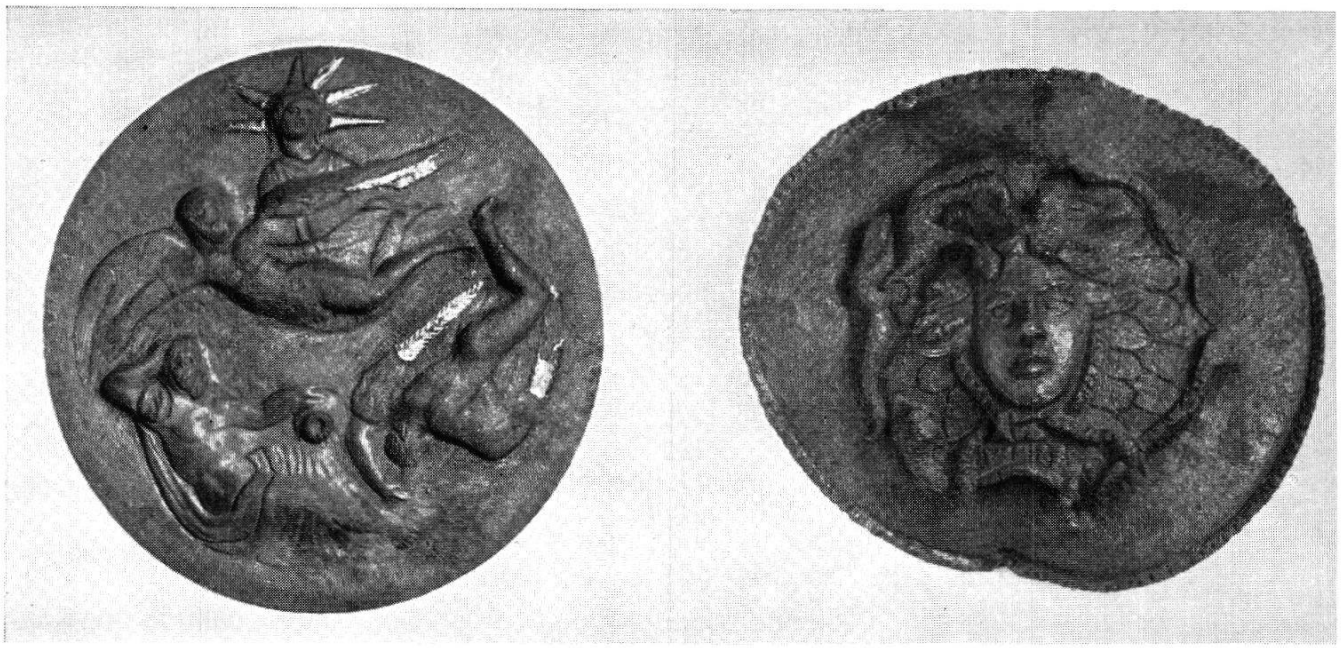

Appliques

Hélios, etc.
(Bronze incrusté d'argent)

Méduse
(Bronze)

Ajutage d'un jet d'eau de bassin à plusieurs issues (Bronze)

la plaine de l'Orbe (navigable à l'époque) au Rhin ; il n'y avait que deux courts passages terrestres inévitables, celui de Seyssel à Genève et celui de Vidy à la plaine de l'Orbe. Le grand port de Genève et les entrepôts de *Lousonna* confirment ce tracé.

Le prodigieux développement de *Lousonna* et sa disparition subite et quasi complète semblent correspondre avec l'organisation puis avec la disparition de l'armée qui protégeait les frontières de l'empire au-delà du Rhin.

Ces fouilles archéologiques ont occupé à un moment donné jusqu'à trente-cinq personnes simultanément ; elles sont parmi les plus considérables qui aient été entreprises en Suisse. J'ai pu compter à cette occasion sur le bienveillant concours des autorités vaudoises, du Fonds national de la recherche scientifique et du Service de l'autoroute. Le Dr Bögli, archéologue chargé des problèmes que pose la construction des routes nationales, a été un collaborateur très précieux. De nombreux étudiants ont été occupés à ces fouilles, prenant ainsi une leçon de choses dont ils semblent avoir profité avec intérêt.

Il reste encore de ces fouilles une mosaïque en noir et blanc, située du côté lac de l'autoroute ; elle est conservée *in situ*, dans un petit pavillon.

Nyon. — J'ai signalé, l'an passé, les fouilles entreprises entre la rue de la Gare et la place du Marché. On a encore trouvé à cet endroit deux fragments d'une statue en marbre subalpin. Ils représentent, touchant une massue, une patte de peau de lion. Ces indications signalent en premier lieu Hercule ; aurait-il eu là, sinon un sanctuaire, en tout cas sa statue ?

Ollon. — Au Lessus, les fouilles conduites par M. O.-J. Bocksberger ont été couronnées par la découverte d'une tombe qui date de l'âge du bronze, période « Bronze ancien ». Nous attendons avec impatience la publication de ces fouilles.

Yverdon. — Des pilotis découverts à l'angle nord du carrefour rue des Jordils et rue du Valentin ont fait dire à un journal local qu'il y avait là un établissement lacustre. Il s'agissait en réalité de fondations modernes.

Des travaux archéologiques ont été entrepris à la rue des Philosophes. Comme ils se sont achevés après la période à laquelle se limite le présent rapport, leur résultat, très important, sera résumé l'an prochain.

II. Menus travaux ; trouvailles isolées

Avenches. — Au lieu dit « En Selley », M. Vogel a trouvé un fragment d'inscription de l'époque romaine portant quatre lettres. Les murs mis au jour ont été relevés. Divers fragments ont été recueillis.

Bussigny. — Un journal a annoncé qu'on avait découvert un canal de l'époque romaine au lieu dit « En Saint-Germain », sous la route cantonale n° 151. C'est une nouvelle inexacte. Il s'agissait d'un collecteur en tuyaux de ciment !

Château-d'Œx. — Au Mont sur Château-d'Œx, une hache de l'âge du bronze a été découverte. Elle date de l'âge du Bronze ancien. Sa situation géographique est intéressante. Une fouille est prévue.

Chavannes-le-Chêne. — Les fils de fer barbelés qui empêchent les fouilleurs clandestins d'aller piller la station néolithique du vallon des Vaux ont été à nouveau coupés.

Chavornay. — J'ai pu recueillir à Chavornay, grâce à l'obligeance d'un terrassier, douze pièces de monnaie de l'époque romaine qu'il avait trouvées au lieu dit « Praz Bellission ». Il y a à cet endroit des vestiges d'une construction de l'époque romaine.

Deuxième trouvaille : quarante-deux pièces de monnaie, en général du IIe siècle de notre ère. Elles étaient contenues dans un pot. Il s'agit donc d'un trésor.

Ces monnaies ont été remises au cabinet cantonal de numismatique.

Crissier. — M. W. Hertig a découvert dans la campagne de Montosset, au bas des pentes du terrain, toute une zone contenant des vestiges d'une construction de l'époque romaine. Cela corrobore une indication du XVIIIe siècle.

Dizy. — Le bloc erratique « La Pierre de Fayet », qui était propriété privée, a été détruite. J'en ai été prévenu trop tard.

Duillier. — Au nord de l'étang du Bochet, le décapage de l'autoroute a fait découvrir une petite construction rurale de l'époque romaine.

Gingins. — Près du lieu dit « La Main de Gingins », l'aménagement de la nouvelle route Nyon - Saint-Cergue a provoqué la découverte d'une petite construction de l'époque romaine.

Lausanne. — Au Bois Genoud, il restait une partie du tumulus de Vernand que fouilla Troyon, en juillet 1856. M. Hennard, du Musée cantonal d'archéologie, a procédé à une photographie et au repérage du reste de ce tumulus, destiné à être enseveli sous des déblais.

Lavigny. — Une molaire de mammouth a été découverte à la gravière de Vaudallaz. Elle pèse 2,6 kg. Elle a été donnée au Musée de Nyon qui conserve une autre dent de mammouth, trouvée à Founex, et une défense (de 2,30 m. de long) découverte à Coinsins.

Lutry. — Au Châtelard de Lutry, une tombe en ciste (dalles) a été ouverte et détruite par des travaux de construction. Il n'a été possible que d'en situer l'emplacement et de sauver quelques ossements. Il semble qu'on se trouve en présence d'une tombe de l'époque néolithique et de la civilisation de Chamblandes.

Mies. — Le gros bloc erratique de la Pierre à Pény, qui marque la frontière cantonale, est classé comme monument historique depuis longtemps, dans notre canton.

Pour que la partie genevoise du bloc soit également protégée, le canton voisin vient de la classer.

Ollon. — Des tiers ont confié à M. O.-J. Bocksberger, maître secondaire à Aigle, une plaque de ceinture burgonde. On lui a dit qu'elle provenait du Lessus, où aucune tombe barbare n'a jamais été découverte. En l'étudiant, M. Wiesendanger et moi-même avons constaté que cette plaque a un dessin entièrement identique à celui d'une plaque qui a disparu du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, il y a une quarantaine d'années probablement. Un moulage de la plaque disparue avait été remis au Musée de Saint-Germain, en France, qui a conservé sa photo. Un rapprochement entre eux a pu être fait. Il semble qu'il n'y a aucun doute : la plaque retrouvée prétendument au Lessus est celle qui a disparu du Musée cantonal. Non seulement elle sort du même moule, mais les ornements gravés à la main sont indiscutablement identiques.

Reverolle. — A la croisée de la route de l'Etraz avec le chemin allant à Vaux, près d'un bâtiment tout neuf, M. Emile André a constaté dans une coupe du sol les traces d'une ancienne voie inconnue.

Villeneuve. — J'ai pu récupérer une magnifique lame d'épée trouvée au « Pré de Muraz », près de l'Hôtel Byron, sur la rive droite de la Tinière, à peu de distance de l'endroit où une villa romaine a été elle-même repérée.

Elle date de l'époque des invasions barbares. La gendarmerie s'est aimablement entremise pour recueillir ce document.

B. MOYEN AGE, RENAISSANCE, ETC.

I. Travaux relatifs a des monuments classés

Aigle. — La Société de développement a décidé de s'atteler à la restauration du château d'Aigle et de recueillir les fonds nécessaires.

Allaman. — Un projet d'orgue a été conçu. J'ai aisément pu convaincre ses auteurs qu'il encombrerait cette église déjà trop petite. Une autre solution est à l'étude.

Arnex-sur-Orbe. — La restauration de l'église a été entreprise. La fresque moderne qu'elle contenait, fort dégradée, a été supprimée. Architecte : M. Paul Lavenex.

Aubonne. — Une partie de la façade sud du château a été l'objet de travaux d'entretien.

Un pavillon scolaire étant devenu nécessaire, les autorités locales se sont décidées à le construire dans le jardin du château. Ce projet

n'a pas été sans soulever des objections. Finalement, la municipalité d'Aubonne a pris l'engagement de n'élever qu'un pavillon provisoire, qui sera démoli dans un délai déjà fixé.

Il est projeté d'installer dans l'église paroissiale le chauffage électrique.

Avenches. — Le projet de restauration intérieure de l'église a été mis au point.

Le Musée de Nyon a recomposé et restauré pour celui d'Avenches un important fragment de mosaïque. Il s'agissait d'un sol découvert au XVIIIe siècle, composé de polygones juxtaposés. Quatre de ceux-ci ont pu être regroupés sur une seule dalle. Les parties manquantes ont été reconstituées et dessinées par M. Pierre Bergendi (têtes humaines et animaux).

Bassins. — La municipalité de Bassins a demandé à M. Fernand-Louis Dorier, architecte à Nyon, d'étudier la restauration de l'intérieur de l'église communale. On pourra supprimer une souche de cheminée à l'extérieur et améliorer l'éclairage du couloir d'entrée.

Bavois. — La municipalité de Bavois a décidé d'améliorer l'installation de la sonnerie des cloches ainsi que le chauffage de l'église communale.

Bettens. — Une souche de cheminée a été restaurée au château.

Bretonnières. — L'intérieur de l'église fait l'objet de travaux de restauration. Ils ont surtout pour but d'effacer des adjonctions un peu hardies faites en 1905. Architecte : M. Pierre Margot.

Burtigny. — L'intérieur de l'église a été rafraîchi, sous la direction de M. Paul Lavenex. Les peintures faites par M. Albert Gaeng vers 1925 ont été supprimées.

Champvent. — Un entrepreneur a restauré sans autorisation une partie du bas de la muraille du château, face sud. Il a créé là une vilaine tache que seul le temps parviendra à dissimuler sous la patine.

Chêne-Pâquier. — La tour de Saint-Martin-du-Chêne vient d'être très heureusement restaurée, par les soins du Service des bâtiments de l'Etat (architecte : M. E. André). On en a profité pour créer à l'intérieur un escalier qui permet d'accéder à une galerie d'où l'on jouit d'une belle vue sur toute la contrée.

Commugny. — Des vitraux, dus à Mlle E. de Fels, ont été posés dans l'église. Maintenant toutes les fenêtres sont ornées ; l'œuvre, comme à Coppet, est achevée. Félicitons le pasteur E. Mingot et la paroisse de cette double réussite et remercions-les de leurs efforts.

Cudrefin. — La paroisse étudie une amélioration de l'éclairage de l'église de Montet.

Daillens. — Je suis intervenu pour demander qu'on restaure les cadrans du clocher de l'église de ce village. Ils sont très délabrés.

Echallens. — La commune d'Echallens a entrepris la restauration du donjon du château. M. Paul Nicod en est l'architecte.

Faoug. — L'orgue projeté a été installé à l'église, sur la tribune.

Féchy. — Au cours des travaux de restauration de l'église, on a retrouvé dans le sol des tombes qui paraissent antérieures au sanctuaire. Architecte : M. Jean Bettems.

Genolier. — La municipalité et celle de Givrins envisagent de faire restaurer l'intérieur de l'église.

Grandcour. — La restauration du clocher de l'église de Ressudens va être mise à l'étude.

La Sarraz. — Au château de La Sarraz, les travaux continuent. Architecte : M. Oscar Magnin.

La Tour-de-Peilz. — La restauration de l'église de La Tour-de-Peilz est proche de son terme, au moment où ce rapport est déposé. Le chœur du XIIIe siècle montre de nouveau sa belle voûte en tuf. Des fenêtres gothiques ont été retrouvées à deux endroits. Il a fallu rétablir la grande baie centrale, qui avait été abîmée au début de ce siècle. La nef avec sa galerie date du XVIIIe siècle ; elle relève du style baroque. Le voisinage entre le gothique et le baroque a posé un problème délicat à résoudre dans le cas particulier. La solution qui a été adoptée paraît excellente. Architectes : MM. Pierre Nicati et Claude Jaccottet.

M. Pasche, d'Aigle, a dirigé quelques menus travaux de restauration au pied de la tour ronde du château de La Tour-de-Peilz.

Lausanne. — La restauration de la salle capitulaire se poursuit lentement. Architecte : M. Jacques Bonnard.

Il est prévu quelques travaux de restauration et d'assainissement à la chapelle de la Maladière. Architecte : M. Jean Lavanchy.

Au pied des murs du château Saint-Maire, les bureaux provisoires de l'Exposition nationale ont été installés ; ils ont ému quelques amis du quartier. Il ne s'agit cependant que d'une installation de courte durée.

La place du Grand-Saint-Jean doit être réaménagée. J'ai approuvé un projet fort séduisant qui est en cours d'exécution ; depuis la rue Pichard on accédera à cette place par quelques longues marches situées sous la fontaine (qui est un monument historique classé). Architecte : M. Laurent d'Okolski.

Hôtel-de-ville : des travaux au beffroi de ce monument ont révélé que ses peintures auront besoin d'une restauration.

A l'église Saint-Laurent, le projet de restauration intérieure, longuement étudié depuis quelques années, a finalement été mis au point et achevé. Les travaux vont commencer sous peu. Architecte : M. Paul Lavenex.

Dans cette église, les dernières fenêtres de la rangée inférieure ont reçu des vitraux. Ils sont, comme les précédents, l'œuvre excellente de M. Schimek.

Une restauration des façades, aux numéros 7 et 9 des Escaliers-du-Marché, a eu lieu. Architecte : M. A. Décoppet.

Le Palais de Mon-Repos va être restauré. Ce magnifique monument, singulièrement abîmé, reprendra ainsi sa beauté néo-classique. Architecte : M. Jean Lavanchy.

Lavigny. — Les cadrans de l'horloge de l'église ont été repeints. On a malheureusement conservé la couleur noire de l'ancien fond.

L'Isle. — Les piliers du portail de l'entrée ouest du parc du château ont été abîmés par un camion. La remise en état n'a pas été très bien faite.

Lutry. — La restauration intérieure de l'église est en cours d'exécution. Architecte : M. Pierre Margot.

Quelques travaux ont eu lieu au château de Lutry. Ils ont été conduits par M. Claude Jaccottet.

Monnaz. — Des lézardes s'étant produites à l'église, des témoins ont été placés.

Montreux. — J'ai été appelé à donner mon accord à un projet d'aménagement autour de la fontaine des Planches. Les conditions en sont imposées par les exigences de la circulation des véhicules.

Morges. — L'église de Morges continue à être restaurée. Après la remise en état de la façade nord, on a rénové la partie ouest et, maintenant, la partie sud de l'édifice. M. Henri de Goumoëns continue à diriger les travaux.

Moudon. — La Société de développement s'occupe de transformer la fontaine moderne qui est en face de la Grenette, pour qu'on puisse poser au-dessus de sa chèvre la statue de la Justice, qui provient d'une fontaine disparue du XVIe siècle ; cette dernière est actuellement dans la cage d'escalier à l'hôtel de ville de Moudon. Je ne suis personnellement pas très enthousiasmé par ce projet, car il sera difficile d'harmoniser la fontaine et la statue.

Un nouveau vitrail a été posé à l'église Saint-Etienne, œuvre, comme les précédents, de M. Charles Clément.

Noville. — La correction qui devait être apportée à la flèche de l'église de cette commune, à la suite d'une mauvaise restauration, n'a pas encore eu lieu, malgré l'engagement pris par la municipalité.

Nyon. — La cour du château a fait l'objet d'une fouille archéologique et d'un assainissement. Les travaux ont été conduits en commun par la municipalité de Nyon et par *Pro Novioduno.* On a retrouvé un mur-rempart de l'époque romane, d'un tracé très différent de celui

qui lui a succédé et qui existe toujours. Les fondations du corps du château, dans cette cour, ont été entièrement dégagées et revêtues d'un isolant. Un drainage a été placé. Ces travaux avaient pour but d'éviter la désagrégation des parties en mollasse. En outre, un vilain appentis, placé vers 1890 au-dessus de la porte de la grande cave, a été supprimé ; les volets pliants de l'entrée de cette cave ont été rétablis. Une souche de cheminée qui déparait le grand toit a été restaurée et diminuée de volume ; une autre supprimée.

La paroisse étudie la restauration ou le remplacement de l'orgue à l'église Notre-Dame. La face de son buffet, monument historique, provient de la Cathédrale de Saint-Pierre, à Genève.

La façade du bâtiment situé à la rue du Collège n° 3, qui date de 1564, a été soigneusement restaurée.

Orbe. — Le clocher de l'église fait l'objet de travaux.

La paroisse d'Orbe s'est adressée, à l'issue d'un concours, à M. J. Prahin pour confectionner un grand vitrail destiné à meubler la belle fenêtre qui surmonte la tribune de l'église.

Le dôme de l'hôtel de ville, unique en son genre, va être à son tour restauré.

Oron-le-Châtel. — Un plan de restauration du château a été élaboré. Architecte : M. René Gonin.

Payerne. — Les travaux de restauration de l'église abbatiale se sont poursuivis, sous la direction de M. Pierre Margot. On continue la remise en place du sol, en laissant accessibles sous celui-ci les murs découverts lors des fouilles.

L'ouverture des sarcophages à couvercle de pierre, retrouvés dans les fouilles, a eu lieu. Une quantité d'informations relatives aux vêtements des défunts ont ainsi été obtenues. Pour la conservation de ces vestiges, il a été fait appel à un spécialiste du Musée national.

Il est projeté d'aménager les abords de l'Abbatiale de Payerne à la place de la Foire. On en profitera pour fouiller le côté nord, de manière à délimiter le bâtiment de l'époque romaine (probablement le palais de saint Maire), dont la plus grande partie a été retrouvée sous l'Abbatiale. Espérons qu'on en profitera pour transporter ailleurs le monument du général Jomini et son voisin, qui ne s'accordent pas avec les murs romans depuis qu'ils sont restaurés.

Le « bâtiment des régents », entre le temple paroissial et l'hôtel de ville, va être l'objet d'une restauration.

Perroy. — Une installation de chauffage électrique sera placée à l'église de Perroy.

Rivaz. — Je suis intervenu dans l'enquête relative au plan d'aménagement de la rive, pour qu'on ne touche rien aux abords du château de Glérolles.

Rolle. — L'intérieur de l'église va être restauré. Architecte : M. Pierre Teysseire.

Romainmôtier. — Au château, les nouveaux propriétaires entreprennent peu à peu des restaurations heureuses.

Rossinière. — Au grand chalet, une cheminée a été reconstruite et une lucarne rétablie dans son état primitif.

Rougemont. — Le Service des bâtiments de l'Etat a poursuivi la restauration intérieure de l'église de Rougemont (sol, chaire, table de communion).

Saint-Saphorin-sur-Morges. — La restauration de l'église est pour ainsi dire achevée. Il reste à restaurer dans toute la mesure du possible le monument du général de Pesmes, qui avait été détruit en 1798 ; c'est un travail coûteux, mais qui fera renaître un monument intéressant. Architecte : M. Pierre Margot.

Vevey. — On a commencé la restauration de la tour Saint-Jean, à l'extrémité est des bâtiments de l'hôtel de ville. Architecte : M. Pierre Nicati.

Veytaux. — A Chillon, l'avenue qui conduit au débarcadère a été élargie ; ses abords réaménagés. Des locaux utilitaires ont été améliorés (vestiaire des gardiens). La mise en place du musée lapidaire est presque terminée. Une peinture murale s'est dégradée et devra faire l'objet de travaux de restauration.

Vullierens. — Un problème délicat est posé par l'élargissement nécessaire de la route cantonale n° 151. Ces travaux sont gênés par les deux pavillons symétriques qui bordent cette voie, à la sortie de Vullierens, et qui, avec d'autres bâtiments dépendant du château, sont classés monuments historiques. On étudie la possibilité de déplacer le pavillon nord.

Yverdon. — Au château, la restauration se poursuit. On en est à la sixième étape, qui concerne l'aile ouest. Architecte : M. Pierre Margot.

A l'hôtel de ville, le mobilier Louis XVI de la salle du Conseil communal est en voie de restauration.

Le bâtiment de l'ancien casino, en face du château, a fait l'objet de menus travaux d'amélioration. Architecte : M. Raymond Rouilly.

II. Travaux isolés, trouvailles fortuites

Avenches. — Des bâtiments situés entre l'église et le château sont en cours de démolition, pour faire place à un bâtiment scolaire.

Ce projet a suscité un référendum et diverses interventions sans succès. L'ensemble était sans caractère, sauf une façade, mais il s'intégrait très bien dans l'ensemble de la vieille ville d'Avenches.

Bullet. — La restauration de l'église de ce village est en cours. On tâchera de lui conserver l'essentiel de son caractère. Elle est en effet une bonne œuvre du début de ce siècle (de F. Isoz). Les travaux sont dirigés par M. Pierre Margot. Des vitraux à dalle de ciment seront faits par M. Monnerat.

Bursins. — M. A. Eugler a donné au cabinet cantonal de numismatique une monnaie savoyarde trouvée dans son jardin.

Chavornay. — Au Praz Bellission, des fers à cheval ont été retrouvés à des profondeurs fort diverses. Ils sont tous de même type. Aucun n'est antique ; ils sont du Moyen Age. Certains ont été retrouvés assez profondément ; par gravité, avant l'assèchement du marais, ils s'étaient enfoncés dans des couches de terrain de l'époque romaine.

Ecublens. — A l'occasion de la restauration de l'église (dirigée par M. Pierre Margot), le piquage des murs a permis de retrouver une niche et divers vestiges antérieurs à la Réforme. La base d'un ancien autel est réutilisée comme socle de la table de communion.

Grandson. — J'ai appris que divers travaux ont eu lieu au château de Grandson ; je n'ai pas eu à m'en occuper, car celui-ci n'est toujours pas classé (malgré une nouvelle proposition).

Lausanne. — A la rue de la Barre, un projet de bâtiment a été mis à l'enquête publique, pour remplacer plusieurs constructions relativement anciennes. Ce projet, discutable à cause du voisinage du château, ne sera pas exécuté ; le permis de construire a été annulé par l'instance de recours. Un nouveau projet, très semblable, vient d'être déposé par les initiateurs du premier.

La municipalité se propose de faire repeindre la chèvre (ancienne) et la statue (moderne) de la fontaine de la place de la Palud. L'original de la statue est conservé au Musée du Vieux-Lausanne.

Des orgues ont été installées dans le temple de Bellevaux.

Le Lieu. — La rénovation de l'église des Charbonnières est terminée.

Le Pont. — L'église de cette commune doit être restaurée par les soins de M. Jean-Pierre Cahen. Des vitraux sur dalle de ciment seront demandés au peintre Bodjol.

L'Isle. — La commune de L'Isle a demandé à M. Pierre Margot de mettre en chantier la restauration de son église.

Les derniers gros marronniers du parc du château ont été abattus ; on ne peut que le déplorer. C'est cependant la dernière étape d'un plan de replantation complète adopté il y a une vingtaine d'années.

Mont-sur-Rolle. — Un projet de restauration de l'intérieur de l'église est à l'étude. M. Paul Lavenex s'en occupe.

Morges. — L'ancienne maison Forel, dite aussi Abbaye de Morges, n'était pas classée monument historique ; ses précédents propriétaires

n'y avaient pas consenti. C'est pourquoi sa démolition n'a pas pu être empêchée.

Le monument funéraire du général d'Oyen, s'il n'est pas classé monument historique, est tout de même un document intéressant. Se trouvant sur le tracé de l'autoroute, il était menacé de destruction. La municipalité de Morges s'est décidée à le faire transporter dans le parc.

Orbe. — Une borne du bailliage commun de Berne et Fribourg, à Orbe, qui se trouvait autrefois sous la voûte de l'hôtel de ville, a été transportée dans un dépôt de la voirie. Elle est exposée à disparaître, de sorte que j'ai demandé son transfert (qui n'est pas encore fait) au Musée de cette ville.

Saint-Prex. — Diverses démarches ont eu lieu pour tenter d'empêcher la démolition partielle du mur d'enceinte médiéval.

Veytaux. — Me Colin Martin, conservateur du cabinet des médailles, prépare, avec celle du trésor de la Cité, la publication des 57 monnaies du XIVe siècle qui furent retrouvées dans une poutre du château de Chillon.

Vufflens-la-Ville. — Des fragments de sculptures gothiques gisaient dans un réduit, à l'église de cette commune. Ils proviennent de la démolition d'une maison particulière. Vu leur intérêt, ces morceaux ont été attribués au Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Il les a confiés à la paroisse, qui les a fait exposer correctement dans l'église.

Yverdon. — Un projet de bâtiment destiné à la police a été élaboré. Il s'implantera entre l'actuel poste de police et une rangée de maisons situées presque derrière le Casino. Comme ce bâtiment s'harmonisera mal avec les monuments historiques voisins, je suis intervenu, aidé de M. Jean-Pierre Vouga, architecte de l'Etat, qui partageait ma manière de voir. Un projet mieux adapté au cadre a été mis sur pied. Il n'a malheureusement pas été accepté par les commissions locales, qui persistent à réaliser le premier projet, malgré ses inconvénients.

C. ORGANISATION

I. Classement de monuments historiques

Nous publions en annexe la liste des quarante-six monuments classés en 1960.

II. Musées

Musée cantonal. — La collection des milliaires, colonnes et inscriptions romaines du musée était en grande partie exposée à l'Ancienne-Académie, dans un couloir de la Faculté des lettres. Comme cet emplacement reçoit une nouvelle utilisation, ils ont été transportés obligeamment, par le Service des bâtiments de l'Etat, dans le vestibule de la Faculté de théologie. Ils y sont très bien exposés.

Le Musée cantonal a participé activement aux fouilles de Vidy et à celles d'Avenches.

Musée romain de Vidy. — Les collections se sont enrichies des trouvailles récentes. Le dépôt a fait l'objet d'un tri et d'un reclassement. On manque de place.

Avenches. — Le Musée romain poursuit sa modernisation. Une dalle a été construite au rez-de-chaussée.

M. Pierre de Sybourg a quitté ses fonctions de conservateur du musée. Il a été remplacé par M. Maurice Perret.

III. Archives

Un système très libéral avait été institué lorsque j'ai terminé la mise en ordre des archives historiques, il y a quelques années ; quiconque avait besoin d'y travailler pouvait les consulter en demandant la clé au troisième Service et en annotant les emprunts momentanés, sur un cahier *ad hoc*. Après avoir constaté avec quelle peine les documents rentraient, j'ai eu le regret de m'apercevoir de la disparition de quelques-uns d'entre eux. Ces archives avaient été constituées pour permettre aux archéologues cantonaux de mieux étudier les restaurations des monuments classés. Elles peuvent bien entendu rendre service à d'autres personnes ; mais elles ne doivent pas être exposées à des pertes irréparables. Désormais, elles ne pourront plus être consultées en dehors de la présence d'un surveillant.

IV. Inventaire des monuments de l'Art

M. Marcel Grandjean continue avec persévérance et compétence la rédaction du volume en préparation. L'abondance des matières est telle qu'il est possible qu'on mette de côté ce qui concerne le district de Cossonay, pour limiter le volume en préparation aux districts de Lausanne et d'Echallens, qui semblent à eux seuls fort riches.

V. Divers

A quelques reprises, le service photographique d'un grand quotidien lausannois a eu l'obligeance de nous rendre de précieux services.

On m'a soumis le projet du tracé de l'autoroute du Simplon pour que je puisse indiquer en quels endroits des précautions devraient être prises ou des fouilles préalables exécutées. Sauf dans la région de Baugy, il semble que le tracé de cette voie ne posera pas de problème archéologique. J'ai été également consulté à propos du tracé de la route nationale Lausanne-Yverdon-Berne.

Une séance d'information pour les chefs de travaux des divers chantiers de l'autoroute Lausanne-Genève a eu lieu à Nyon. J'ai été invité à y parler des problèmes archéologiques.

En vue de la construction de l'Exposition nationale de 1964, il est prévu d'organiser un service archéologique.

Le Secrétariat patronal vaudois a publié une brochure sur les villes et villages vaudois ; il m'a demandé de contrôler dans ce texte ce qui concernait les monuments historiques.

Un film publicitaire consacré aux châteaux vaudois a été tourné.

Le 1er juillet 1961, la ville d'Yverdon a commémoré le 700e anniversaire de la construction de son château.

M. Frédéric Gilliard, architecte, a fait don aux archives des monuments historiques de toute une série de plans et relevés de monuments historiques.

M. E. Grin a donné à ces archives des photographies, prises en 1917, de la fouille d'un tumulus à Oulens.

Au 1er janvier 1961, j'ai dénombré dans notre canton 1224 monuments historiques situés dans 215 communes. Leur répartition est la suivante :

219 hôtels de ville, grenettes, pavillons, maisons d'habitation.
204 cloches.
188 églises et chapelles.
161 ensembles de vaisselle liturgique.
128 enseignes, drapeaux, vitraux, coffres, etc.
71 ruines diverses.
70 fontaines.
54 stations lacustres, menhirs, cromlechs, tumulus, etc.
30 vestiges romains en plein air.
26 blocs erratiques et pierres à cupules.
21 parties de constructions, etc.
20 châteaux-forts.
15 châteaux d'agrément (XVIIe et XVIIIe siècle).
13 séries de musées.
4 ponts.

En ce qui concerne la répartition géographique, elle est la suivante, pour les communes qui en ont plus de 9 :

Lausanne, 46 monuments ; Nyon, 41 ; Moudon, 37 ; Yverdon, 26 ; Château-d'Œx, 26 ; Morges, 26 ; Bex, 24 ; Avenches, 23 ; Aubonne, 18 ; Ollon, 16 ; Orbe, 16 ; Cully, 15 ; Lutry, 15 ; Payerne, 14 ; Echallens, 12 ; Romainmôtier, 12 ; Rossinière, 12 ; Vevey, 12 ; Grandson, 11 ; Lucens, 11 ; Montreux, 10 ; etc.

Parmi les monuments importants qui ne sont pas encore classés figurent les châteaux de Grandson, Gingins, Crans, Hauteville, Lucens et Vevey, et la tour César, à Nyon, leurs propriétaires n'y ayant pas consenti.

L'archéologue cantonal :
EDGAR PELICHET.

Annexe

LISTE DES NOUVEAUX CLASSEMENTS DE MONUMENTS HISTORIQUES

p.p. = propriété privée.
p.C. = propriété de la Commune.
p.E. = propriété de l'Etat.

Avenches : Deux calices gothiques (p. paroisse). A la cure.
Bex : Maison Tavelli (p.p.). A l'Echaux : l'extérieur et la cage d'escalier.
Bex : Château Feuillet (p.p.) : les façades, sauf celle à l'est et la cour intérieure.
Bex : Maison Rosselet, place du Temple (p.p.) : l'extérieur, sauf le rez-de-chaussée de la face sud-ouest.
Bioley-Orjulaz : Ancien four avec grenier (p.p.) : l'extérieur.
Bursins : Fontaine du Tilleul (p.C.). 1790.
Château-d'Œx : Deux coupes en vermeil (p. paroisse). A la cure. XVIe siècle.
Château-d'Œx : Chalet du Clos des Abeilles (p.p.). 1819. A la Villa d'Œx. Façade principale, toit. 14 vitraux gravés de 1820.
Château-d'Œx : Four à pain des Chalavualles (p.p.). Vers la chapelle de L'Etivaz.
Château-d'Œx : Grenier gothique (p.p.) : l'extérieur. Aux Crétels-Gérignoz ; provient des Vouëtes-sur-Sépey.
Colombier : Le petit château (p.p.) : faces et toit.
Cossonay : Maison Mayor (p.p.). Rue des Etangs : faces et toit.
Cossonay : Château de Cossonay (p.p.) : faces et toit. Dès le XIIIe siècle. Ancien prieuré.
Cossonay : Café des Bains (p.p.) : face principale. XVe-XVIe siècles.
Cully : Rue du Temple, n°s 51-52 (Maison de Davel) (p.p.) : les façades et le toit.
Curtilles : Château (p.p.) : les faces et le toit.
Démoret : Maison Christen (p.p.). Gothique : faces et toit.
Echallens : Maison Bezençon (p.p.) : face nord. XVIIIe siècle. Fronton aux armes de David Mestrezat, secrétaire baillival.
Ecublens : Eglise (p.C.) : les vestiges antérieurs à la Réforme. Au Motty.
Epesses : Maison Bovard (p.p.) : la face ouest.
Essertes : Maison des Clos (p.p.) : l'extérieur.
Gimel : Maison Champendal (p.p.) : la porte gothique.
Grancy : Château (p.p.) : les faces et toits.
La Chaux : Ancienne commanderie (p.p.) : les faces est et ouest.
La Sarraz : La maison du Vigneron (p.p.) : l'extérieur. XVIe siècle.

Les Clées : Maison Solioz (p.p.) : la face nord.
Les Clées : Maison Ecuyer (p.p.) : la face est et le toit au-dessus.
Lucens : Statue de la Vierge (p.p.). XVIe siècle. A la chapelle catholique.
Lucens : Statue de saint Jean (p.p.). XVIe siècle. A la chapelle catholique.
Lucens : Retable (p.p.), de l'atelier Reyff. XVIIe siècle. A la chapelle catholique.
Lussy : Maison Delessert (p.p.) : porte gothique.
Nyon : Place du Château n° 4 (p.p.) : la face est (à lac).
Oron-la-Ville : Ancien four (p.p.). Dans le jardin de la maison Pasche.
Oron-la-Ville : Dépendance de la maison Pasche (p.p.) : faces, toit. XVIIIe siècle.
Palézieux : Deux coupes gothiques (p.C.). A l'église.
Palézieux : Cloche (p.C.), de 1519. A l'école.
Riex : Bâtiment Stettler (p.p.) : la porte de la face sud.
Romainmôtier : Château (p.p.), sauf les éléments modernes.
Romainmôtier : Aile est du château (p.p.) : la face côté cour.
Rossinière : Extension : portes intérieures du rez-de-chaussée et le poêle de la chambre de Victor Hugo, au Grand chalet.
Rossinière : Deux semaises (1762) et un calice (1700) (p. paroisse). A la cure.
Rossinière : Maison de la Place (p.p.) : faces, toit, portes, linteaux de porte, un poêle, le séchoir.
Saint-George : Enseigne « Au Cavalier » (p.C.). A l'Auberge communale. (Vers 1820.)
Vaulion : Pierre à sabot (p.C.). Au Pas du Lion.
Villarzel : Portail du cimetière (p.C.).
Yverdon : rue du Lac 26. Extension : plafonds côté rue, 1er et 2e étages.